

LABORATOIRES PRODENE KLINT Division lingettes	FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI	Approbation : 
8, rue Léon Jouhaux ZA PARIEST F-77183 CROISSY BEAUBOURG	Fichier:n:\fichword\vio\fiches\techniq\ FTUL33.DOC	Révision: 04/20.09.13 Page: 1/2

FICHE N° U L 33

LINGETTES PRODENE ANTI-GRAFFITI

DEFINITION:

LINGETTES PRODENE ANTI-GRAFFITI sont des lingettes en non-tissé, imprégnées d'une solution décapante qui élimine et dissout les tags et les peintures sur les surfaces lisses et non poreuses.

COMPOSITION:

Solution d'imprégnation des lingettes:

esters gras, orange distillée, excipient (sulfoxide), diacétone alcool.

Non-tissé:

cellulose/polypropylène, avec face abrasive

UTILISATION:

LINGETTES PRODENE ANTI-GRAFFITI, est une serviette en non-tissé légèrement abrasif sur une face pour décaper, doux sur l'autre pour essuyer, imprégnée d'une solution décapante (sans alcool, sans solvant agressif) qui élimine et dissout les tags et les peintures sur les surfaces lisses et non poreuses.

Les lingettes sont un moyen moderne pour décaper les surfaces, sans déversement de produit ou de coulure. Il suffit de frotter une lingette sur la surface ou sur l'objet à nettoyer, jusqu'à disparition des salissures.

Les lingettes seront utilisées par tous les services de nettoyage municipaux et industriels, à l'intérieur ou à l'extérieur.

Les lingettes permettent de nettoyer les murs lisses, les cabines téléphoniques, ascenseurs, rideaux métalliques, panneaux d'affichage, panneaux de signalisation routière, halls de métros et de gares, wagons SNCF, métros...

MODE D'EMPLOI:

Tirer HORIZONTALEMENT une lingette imprégnée jusqu'à la prédécoupe. Séparer d'un coup sec. Si la lingette suivante n'avait pas amorcé sa sortie, ouvrir le conditionnement et réamorcer par la lingette du centre du rouleau.

Bien refermer le conditionnement après usage, pour éviter le dessèchement des lingettes.

Frotter avec le côté abrasif en effectuant un mouvement circulaire. Essuyer ensuite avec le côté doux.

Utiliser plusieurs lingettes si nécessaire. Ne pas rincer, laisser sécher à l'air libre.

Jeter les lingettes usagées dans un conteneur à déchet.

En cas de taches très rebelles (notamment les tags anciens, bien incrustés), préhumidifier la surface avec la lingette et laisser agir quelques minutes avant de frotter.

LABORATOIRES PRODENE KLINT Division lingettes	FICHE TECHNIQUE PRODUIT FINI	Approbation : 
8, rue Léon Jouhaux ZA PARIEST F-77183 CROISSY BEAUBOURG	Fichier:n:\fichword\vio\fiches\techniq\ FTUL33.DOC	Révision: 04/20.09.13 Page: 2/2

PRECAUTIONS D'EMPLOI:

Ce produit est réservé au nettoyage des surfaces inertes.

Porter des gants de protection étanches, de type caoutchouc butyle. Eviter le contact avec la peau.
En effet, les substances éliminées par la lingette pourraient souiller les mains de l'utilisateur, qui devra alors utiliser un produit adéquat pour se nettoyer les mains.

Se reporter à *la fiche de données de sécurité*.
Eviter le contact avec les yeux et les muqueuses.
Ne pas avaler. Ne pas inhaler.
Tenir hors de portée des enfants.

COMPATIBILITES:

Le produit est compatible avec la plupart des matériaux; néanmoins faire un essai préalable.
Pour ce qui est des surfaces peintes ou vernies, tester la résistance de la peinture de fond ou du vernis, de même pour les surfaces enduites de matières synthétiques de type skai.

INCOMPATIBILITES:

Ne pas mélanger à d'autres produits.

CONSERVATION:

Les lingettes se conservent 2 ans à l'abri de la chaleur, dans les conditions normales de température.

AUTRES INFORMATIONS:

Les informations que ce document contient correspondent à l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné et n'ont d'autre but que de renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application.
Ces informations sont conformes à la législation en vigueur et sont données de bonne foi.
Elles ne sauraient donc constituer un engagement de notre part sur les propriétés précises de ces produits ou leur application à une utilisation déterminée.
L'attention des utilisateurs est donc tout particulièrement attirée sur les risques éventuels encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est prévu.